

# Hebdo Canada

Ottawa  
Canada

Volume 13, N° 8  
le 20 février 1985

L'industrie des hélicoptères en pleine expansion .....	1
Accord sur les films d'animation ...	4
Prothèse pour retrouver l'ouïe .....	4
Contrat avec le Cameroun .....	4
Du nouveau pour l'investissement ..	5
La culture des pétoncles .....	5
La Laurentienne aux États-Unis .....	6
Exquise féminité dans une coupe de main de maître .....	6
La chronique des arts .....	7
Année internationale de la jeunesse .....	8

## L'industrie des hélicoptères en pleine expansion

Après les États-Unis, le Canada est le deuxième utilisateur d'hélicoptères au monde. Aussi son expérience en ce domaine remonte-t-elle à l'apparition des premiers hélicoptères. Dès le début, ces appareils à voilure tournante ont été utilisés pour répondre à des besoins essentiels : combattre les incendies de forêts, pulvériser des liquides sur les récoltes, transporter des provisions dans les camps miniers isolés et effectuer des vols de reconnaissance des itinéraires maritimes.

Dès 1938, un groupe de financiers de Montréal décidait de parrainer la production d'un prototype triplace de 178 ch.

En avril 1968, le gouvernement fédéral et les compagnies américaines Bell Aircraft Corporation et Pratt & Whitney se sont associés pour la mise au point d'un appareil de modèle 212 propulsé par des turbines PT6T-3. C'était le premier hélicoptère commercial bimoteur de taille moyenne d'Amérique. Les essais ont commencé en 1968, et le premier appareil a été livré vers le 31 décembre 1970.

Au cours des douze années suivantes,

1 300 appareils de modèle 212 ont été construits, reflétant ainsi le succès de la coentreprise canado-américaine.

### Une étape décisive

En fait, cette coentreprise n'avait pas été sanctionnée et, lorsqu'en 1980 le gouvernement fédéral entreprit deux études indépendantes de l'industrie de la fabrication d'hélicoptères, le Canada fut alors libre de négocier avec tous les grands fabricants d'appareils à voilure tournante du monde.

Et c'est précisément ce qui s'est produit. En décembre 1982, M. Lumley, ministre fédéral du ministère maintenant devenu celui de l'Expansion industrielle régionale, a invité huit sociétés de cinq pays différents à présenter des propositions en vue de l'établissement, au Canada, d'une « industrie de conception et de fabrication d'hélicoptères et de pièces connexes ». Les experts canadiens de l'aérospatiale ont auparavant rencontré les dirigeants de compagnies de fabrication d'hélicoptères aux États-Unis, en Allemagne fédérale, en Italie, en France et en Angleterre. Tous les partenaires éven-



Le prototype du modèle 400 de Bell Helicopter Textron.



Affaires extérieures  
Canada

External Affairs  
Canada



Les meilleurs cônes proviennent du faite des arbres. À bord d'un Bell 206 de la compagnie Okanagan Helicopters qui fait du sur-place, un garde forestier décapite un pin.

tuels étaient au courant des buts et des objectifs du Canada et, le 24 janvier 1983, M. Lumley avait reçu huit propositions qui pouvaient être évaluées d'après les critères établis par ses collègues et par les conseillers en aérospatiale.

En fait, le but poursuivi par le Canada consiste en l'établissement d'une industrie capable de produire des appareils perfectionnés à des prix concurrentiels et de pénétrer les marchés mondiaux, ainsi qu'en l'établissement d'installations de recherche et de développement qui inspireront confiance aux acquéreurs des futurs autogyres canadiens.

Nous possédons, après les États-Unis, le plus grand nombre d'hélicoptères commerciaux : nous sommes passés de 239 appareils en 1965 à plus de 1 400 en 1982, sans compter les 200 appareils de la flotte des Forces canadiennes qui s'est accrue à un rythme semblable.

D'après des estimations prudentes, on pense que la demande sur le plan national pour les appareils et les pièces dépassera trois milliards de dollars au cours de la prochaine décennie. Ces estimations ont été acceptées par des analystes internationaux qui prévoient vendre de 15 000 à 16 000



Les hélicoptères de la MBB fabriqués au Canada seront munis de moteurs construits par Pratt & Whitney du Canada.

appareils dans le monde au cours de la période allant de 1982 à 1992. Ces prévisions représentent un accroissement de 100 % par rapport à la période comprise entre 1970 et 1980. D'autres statistiques ayant une importance vitale pour le Canada concernent le remplacement des moteurs à pistons par des biturbines que l'on associe à la société Pratt & Whitney du Canada.

#### Au premier rang mondial des fabricants de turbopropulseurs

La compagnie Pratt & Whitney du Canada constitue un facteur essentiel de l'équation formulée en 1983 par le gouvernement fédéral au sujet de l'industrie de l'hélicoptère et représente le potentiel économique des industries de pointe. En 1957, cette compagnie a recruté six ingénieurs canadiens de l'aérospatiale qui devaient s'occuper uniquement d'une petite turbine à gaz mise au point au Centre national de recherches à Ottawa.

Dirigée par Elvie Smith, cette nouvelle équipe a placé la société Pratt & Whitney au premier rang des fabricants mondiaux de turbopropulseurs. Les recettes annuelles de la firme sont passées de 40 millions de dollars en 1961 à 770 millions en 1981. Les 22 000 premières turbines à gaz fabriquées ont rapporté, à elles seules, 2,7 milliards de dollars, accumulé 63 millions d'heures de vol et servi à 125 applications différentes. Les moteurs d'hélicoptère de type PT6 sont actuellement utilisés dans des appareils fabriqués aux États-Unis, en Italie, en Angleterre et en Chine.

L'effectif des usines de Pratt & Whitney de Montréal et de Toronto est d'environ 6 500 employés, parmi lesquels 1 535 s'occupent de recherche et de développement.

Comme les industries aérospatiales en Europe et en Amérique du Nord ont conclu,

après avoir entrepris des études distinctes, que la vente d'hélicoptères augmentera de 100 % au cours des dix prochaines années, on peut facilement prédire un avenir prometteur à Pratt & Whitney du Canada.

De plus, la compagnie Bell Helicopter Textron a demandé à Pratt & Whitney de lui fournir de nouveaux moteurs destinés à certains appareils qu'elle espère construire.

#### Fabrication d'hélicoptères à Mirabel

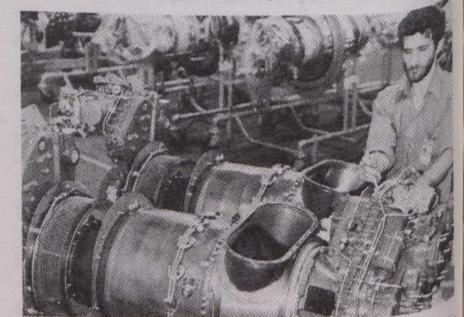
En vue d'accroître la capacité de l'industrie aérospatiale canadienne et, tout particulièrement, d'établir des installations de conception et de fabrication d'hélicoptères, la compagnie Bell Helicopter Textron a décidé d'établir à Mirabel (Québec) une division autonome de Textron Canada qui aurait son propre président, ainsi qu'une responsabilité et un pouvoir absolus en matière de décisions.

Les plans prévoient la mise au point d'un tout nouvel hélicoptère bimoteur léger pouvant transporter, selon sa configuration, de cinq à huit personnes. Le prix en favoriserait la vente sur les marchés militaire et commercial. Cet hélicoptère — pour la construction duquel on ferait une grande utilisation de matières composites — serait une illustration des techniques les plus perfectionnées. C'est ainsi qu'il posséderait le tout nouveau rotor quadripale de la compagnie Bell et un système de transmission et d'entraînement très perfectionné.

#### Association canado-allemande

Le 13 décembre 1983, le gouvernement annonçait un autre investissement important dans la fabrication d'hélicoptères. Le ministre Lumley révélait en effet que la compagnie Fleet Industries, de Fort-Érié (Ontario), et Messerschmitt-Bolkow-Blohm (MBB), de la République fédérale allemande, avaient formé une coentreprise en vue d'établir au Canada une deuxième usine jouissant de l'exclusivité mondiale en ce qui a trait à la mise au point, à la fabrication et à l'assemblage d'hélicoptères à rendement élevé.

Cette nouvelle entreprise internationale

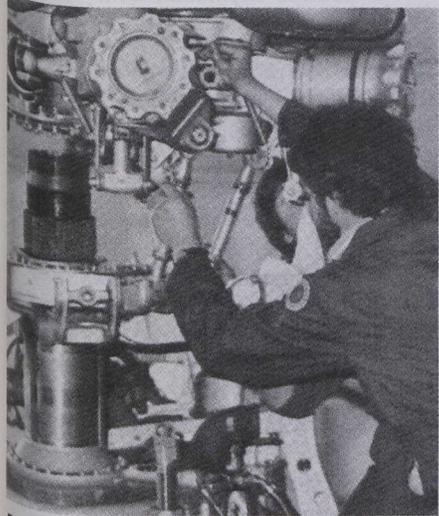


Le Twin-Pac de Pratt & Whitney est le choix par excellence pour la plupart des hélicoptères de charge utile moyenne.

devrait amener la création de 760 emplois permanents, dont 160 à l'usine de fabrication de moteurs de Pratt & Whitney, à Longueuil (Québec).

Plus de 140 hélicoptères de modèle BO 105 de la MBB sont déjà en service en Amérique du Nord. C'est ce modèle de cinq à six places, dont certaines versions seront équipées du moteur STEP de Pratt & Whitney, qui sera construit à Fort-Érié.

La société Fleet Industries, de Fort-Érié, a apporté à la coentreprise du Canada et de la République fédérale allemande une expérience considérable dans le domaine de l'aérospatiale. Cette société, créée en 1939, fabrique des pièces importantes pour le compte de Boeing, McDonnell Douglas, Lockheed, Hughes Aircraft, Grumman Aerospace, Sikorsky, de Havilland et Canadair.



Des ingénieurs de la compagnie Okanagan Helicopters installent une tête de rotor sur un S61.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, l'usine de Fort-Érié a fourni des pièces pour le quadrimoteur Lancaster, bombardier de fabrication canadienne que même le Messerschmitt BF 109 n'a pas réussi à surpasser.

#### Une compagnie entièrement canadienne

Avec plus de 100 modèles d'appareils et quelque 500 employés, la compagnie Okanagan Helicopters est actuellement le premier constructeur d'hélicoptères du Canada et l'un des plus grands du monde. Son réseau de 50 succursales s'étend au Canada, en Europe, en Inde, en Asie du Sud-Est, en Australie et, depuis peu, en République populaire de Chine. En 37 ans d'activité, elle a homologué plus d'un million d'heures de vol dans plus de 30 pays.

Entreprise diversifiée dont le siège social est à Vancouver, Okanagan Helicopters touche à presque tous les secteurs industriels. Les appareils les plus petits servent de taxis aériens et de laboratoires volants

pour la prospection géophysique, les rapports de circulation routière, les études sur la faune et la lutte contre la pollution.

Les hélicoptères de taille plus importante font office de grues volantes dans l'industrie forestière, le bâtiment et les travaux publics. Ils servent d'ambulances et sont utilisés pour combattre les incendies. Ils sont également utilisés dans le secteur primaire et constituent souvent le seul lien avec les chantiers au large des côtes, transportant personnel, provisions et matériel et assurant les services de secours.

Depuis le début des travaux d'exploration pétrolière et gazière en mer, en 1967, cette compagnie et ses filiales ont pris part aux principaux programmes des sociétés Amoco, Aquitaine, British Petroleum, Chevron, Dome Petroleum, Esso Resources, Mobil, Shell, Tenneco, Texaco, Total Eastcan, Pétro-Canada, Home Oil, Husky et Bow Valley Industries.

La société Okanagan a permis de multiplier les utilisations des hélicoptères dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics, par exemple, dans l'installation de lignes de haute tension. Des hélicoptères avec moteur à turbine, des moteurs jumelés et des stabilisateurs permettent maintenant d'effectuer couramment ce genre de travail.

L'industrie du bâtiment a de plus en plus souvent recours à l'hélicoptère en tant que grue aérienne, car l'installation d'armatures de toit et de systèmes de chauffage et de climatisation sur les toitures est de plus en plus courante.

Lorsqu'on ne peut faire appel aux techniques de construction traditionnelles, la compagnie Okanagan offre souvent la solution.

Ainsi, ses pilotes ont récemment installé une torche de brûlage géante à Drayton Valley (Alberta) à l'aide d'un Sikorsky S61, établissant du même coup un record de hauteur pour une structure dotée de haubans.

Dans le domaine de l'industrie forestière, le concours du Service forestier de la Colombie-Britannique a permis de mettre au point un élagueur hydraulique monté sur hélicoptère. Cet appareil est muni d'un harnais qui permet à l'opérateur de couper greffons et bourgeons situés au faite des arbres considérés génétiquement supérieurs.

Après avoir participé à des opérations de secours en hélicoptère pendant de nombreuses années, la compagnie Okanagan s'est jointe à une équipe d'ambulances aériennes en 1977, et un Sikorsky S76 spécialement équipé, baptisé *Bandage 3*, est entré en service de façon permanente.

La percée d'Okanagan Helicopters sur la scène internationale remonte aux années 50, grâce à la Mountain Flying School qui continue de donner une formation spécialisée à des pilotes venus de nombreux pays. Aujourd'hui, elle occupe une place stable sur le marché mondial et a démontré que ses hélicoptères étaient capables d'affronter des conditions extrêmes de température dans des reliefs fort accidentés. Le personnel et le matériel peuvent être transportés rapidement vu la grande expérience de l'entreprise en matière de logistique, de déplacement, de communications, de formalités douanières, de génie, de connaissances et de supervision des lieux. On s'assure ainsi que les exigences budgétaires et les échéanciers soient respectés à la satisfaction du client.



Plus grand que le modèle canadien, le Long Ranger de Bell Helicopter Textron comporte sept places.

## Accord sur les films d'animation



Marcel Masse (à gauche), ministre canadien des Communications, et Jack Lang, ministre français de la Culture, lors de la signature du nouvel accord franco-canadien.

Le Canada et la France ont signé, le 10 janvier à Paris, un accord de coproduction sur les films d'animation, complétant ainsi une série d'accords bilatéraux sur l'audiovisuel.

Ce nouvel accord a été signé par le ministre canadien des Communications, M. Marcel Masse, et le ministre français de la Culture, M. Jack Lang. Il prévoit que quatre projets d'œuvres d'animation présentés conjointement par des sociétés canadiennes et françaises pourront bénéficier d'aide gouvernementale.

Pour M. Masse, l'accord est d'autant plus important que les films d'animation sont d'abord destinés aux jeunes.

Les deux ministres ont également créé un prix France-Canada du cinéma et de l'audiovisuel d'une valeur de 10 000 \$ qui sera remis chaque année à la meilleure coproduction franco-canadienne.

Deux accords de coproduction portant l'un sur le cinéma, l'autre sur la télévision, ont été signés depuis 1975 et ont encouragé la coproduction d'une trentaine de films, dont *La guerre du feu* ou *Le sang des autres*, et de séries télévisées comme celle tirée par exemple du film *Les Plouffe*.

La série d'accords ainsi conclus entre la France et le Canada est unique en son genre et aucun des deux pays ne jouit d'un lien aussi privilégié avec un autre partenaire. Un

nouvel accord portant sur la coproduction d'images synthétiques produites par ordinateur est en préparation et d'autres pourraient bientôt être négociés, englobant les secteurs de la radio, du disque et du spectacle.

### Chaîne francophone

La participation du Québec et du Canada à la chaîne francophone européenne « TV5 » a également été évoquée au cours de la rencontre. TV5 diffuse un programme composé d'émissions provenant de chaînes française, belge et suisse dans plusieurs pays. M. Lang a affirmé que TV5 comptait actuellement deux à deux millions et demi de spectateurs.

Des émissions québécoises et canadiennes pourraient être diffusées à compter de septembre sur cette chaîne. Selon un membre du cabinet de M. Masse, il n'est par ailleurs pas exclu que cette chaîne francophone soit un jour retransmise au Canada.

### Téléfilm Canada

En outre, M. Masse inaugurerait, le même jour, le bureau de Téléfilm Canada à Paris.

Tout comme celui de Los Angeles, ce bureau doit veiller à la promotion et au rayonnement de la créativité canadienne. Il doit aussi faciliter les échanges avec la France, la Belgique, la Suisse, l'Italie et l'Espagne.

## Prothèse pour retrouver l'ouïe

Une équipe multidisciplinaire québécoise inaugurerait récemment, à l'Hôtel-Dieu de Québec, un programme d'implantation d'une prothèse dans l'oreille interne, prothèse capable de tirer du monde du silence une personne totalement sourde.

« Nous avons l'intention de procéder à trois implantations cette année », a déclaré le Dr Pierre Ferron, directeur du programme.

L'opération consiste à déposer de fines électrodes dans la cochlée, cette partie de l'oreille interne qui a la forme d'un colimaçon. Par l'intermédiaire des terminaisons nerveuses tapissant la cochlée, les électrodes stimulent électriquement le nerf auditif, procurant ainsi les sensations de l'ouïe. Les électrodes elles-mêmes reçoivent un signal provenant d'un stimulateur qu'on introduit à l'intérieur de l'os situé derrière l'oreille externe, appelé os mastoïdien. Au moyen d'un contact aimanté, le stimulateur est relié à des fils qui passent derrière l'oreille et rejoignent un décodeur que le patient doit porter sur lui.

En résumé, le décodeur recueille les sons environnants pour les convertir en impulsions électriques qui passent par les fils, le stimulateur, les électrodes, les terminaisons nerveuses de la cochlée et atteignent finalement le nerf auditif.

### Du silence à la discothèque

Jusqu'ici les résultats sont satisfaisants. Les patients n'auront jamais une ouïe normale. Mais ils peuvent entendre des pas, l'ouverture d'une porte, écouter de la musique. Certains portent leur décodeur pour aller danser. Il y a des travailleurs qui, en milieu industriel, préfèrent enlever leur décodeur durant les bruyantes heures de travail.

Les porteurs de cette prothèse suivent un programme de rééducation pour apprendre à décoder les signaux qui leur proviennent de la parole. Selon le Dr Ferron, ils doivent pour cela faire le même effort que ceux qui apprennent une langue étrangère.

## Contrat avec le Cameroun

La société Collavino Incorporated de Windsor (Ontario) installera un réseau de conduites de distribution d'eau et construira des réservoirs d'eau en République-Unie du Cameroun. Cette entreprise générale de construction participe dans le monde entier à la construction de ponts, d'édifices institutionnels et commerciaux, de centrales électriques, d'installations industrielles et à l'aménagement d'usines d'approvisionnement et d'épuration d'eau.

## Du nouveau pour l'investissement

Le ministre de l'industrie, Sinclair Stevens, vient de déposer un projet de loi visant la création d'Investissement Canada et l'abolition de l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Ce projet de loi reconnaît que l'investissement est le pivot de la croissance économique et de la création d'emplois ainsi que la clé du développement de la technologie. Aussi, l'investissement au Canada par des Canadiens et des non-Canadiens devrait-il apporter des avantages au pays.

En déposant ce projet de loi, le gouvernement met en œuvre un des grands éléments de sa politique d'incitation à l'investis-

tissement. « L'investissement contribue à la croissance économique et à la création d'emplois pour des Canadiens, a expliqué M. Stevens. De façon plus précise, nous estimons que le Canada peut tirer profit des investissements internationaux dans le cadre desquels des Canadiens et des non-Canadiens travaillent ensemble au Canada et à l'étranger. De tels investissements sont particulièrement bénéfiques; la loi est en partie fondée sur cette présomption. »

Le projet de loi prévoit la constitution d'une nouvelle agence, Investissement Canada, qui a pour mandat d'encourager et de faciliter l'investissement. Il prévoit aussi l'examen des investissements d'importance par des non-Canadiens afin d'assurer que la présomption relative aux avantages de l'investissement soit bien justifiée. Les investisseurs non canadiens qui prévoient faire des acquisitions de moindre importance ou créer de nouvelles entreprises n'ont qu'à déposer auprès de l'agence un avis de leurs intentions.

En termes généraux, les responsabilités du ministre et de l'agence visent à favoriser l'investissement et à en garantir les avantages. Le ministre a les fonctions et pouvoirs suivants : encourager l'investissement de la façon qui lui paraît appropriée; aider les entreprises canadiennes à tirer parti des possibilités d'investissement et du développement technologique; faire des études et des analyses sur l'investissement, tant sur le plan national qu'international; fournir des services, notamment d'information, en matière d'investissement afin de favoriser la croissance économique du Canada; participer à l'élaboration de lignes de conduite (dans le secteur économique et industriel) qui influencent l'investissement au Canada, et veiller à ce que les avis et les examens d'investissement soient conformes à la loi.

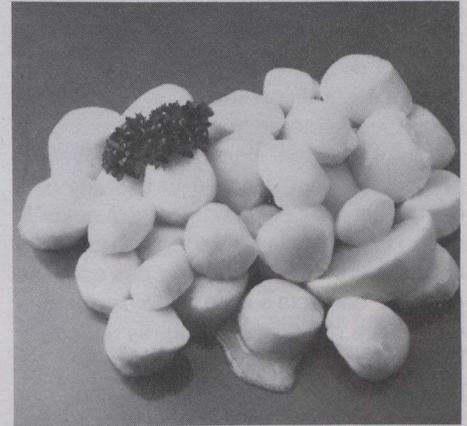
De concert avec le secteur privé et les gouvernements provinciaux, Investissement Canada collaborera avec nos services commerciaux au pays et à l'étranger afin de favoriser et de faciliter l'investissement. Bien que le gouvernement prévoit se réserver le pouvoir d'assurer que les acquisitions importantes par des non-Canadiens apportent des avantages nets à l'économie, il modifiera de façon radicale le processus d'examen auquel ces acquisitions seront soumises. De plus, même si Investissement Canada continue d'examiner les acquisitions importantes, le nombre total d'investissements sujets à examen sera réduit d'environ 90 % et le processus sera plus rapide et plus simple.

### Investissement Canada Faits saillants

- Création d'une nouvelle agence, Investissement Canada, chargée de favoriser et de faciliter l'investissement.
- Exemption de l'examen pour presque tous les investissements visant la création d'entreprises; seul le dépôt d'un avis sera nécessaire pour ces investissements.
- Établissement de limites afin de ne soumettre à l'examen que les acquisitions de plus grande importance effectuées par des non-Canadiens; pour les acquisitions dont la valeur est en deçà des limites, seul un avis sera requis. Les limites fixées pour l'examen sont :
  - l'acquisition directe par des non-Canadiens d'entreprises (au Canada) qui ont des actifs de 5 millions de dollars ou plus;
  - l'acquisition indirecte, suite à l'acquisition de la société-mère à l'extérieur du Canada, quand la filiale canadienne a des actifs de 50 millions de dollars ou plus.
- Pouvoir exceptionnel d'examiner des acquisitions (dont la valeur est en deçà des limites) et des investissements pour la création de nouvelles entreprises dans des secteurs culturels primordiaux tels que l'édition et la production et la distribution de films.
- Autorisation, sans délais inutiles, de faire des investissements susceptibles d'apporter des avantages nets au Canada.
- Processus de décision plus rapide et plus simple :
  - décisions aux termes de la Loi prises par le ministre;
  - échéances bien définies pour les décisions prises aux termes de la Loi.
- Dispositions plus claires et plus efficaces pour déterminer le statut des sociétés.

## La culture des pétoncles

Les pétoncles constituent un plat délicieux, qu'on les serve enrobés de bacon ou avec une sauce au vin. Or, si des recherches actuellement en cours à Nanaimo (Colombie-Britannique) sont fructueuses, ces mollusques pourraient un jour devenir beaucoup plus abondants.



La possibilité de faire l'élevage commercial de pétoncles est à l'étude.

La Station de recherches biologiques du Pacifique étudie la possibilité de faire l'élevage commercial de pétoncles sur la côte du Pacifique. Bien que l'on fasse déjà l'élevage des huîtres dans l'Ouest, la plupart des pétoncles que l'on y trouve sur le marché proviennent de la côte de l'Atlantique ou du Japon.

« Les pétoncles seront toujours chers », dit M. Bourne, responsable du programme en question, mais le marché pourrait en absorber deux fois plus qu'actuellement. »

### Technique de reproduction

Diverses variétés de pétoncles se reproduisent naturellement dans les eaux du Pacifique, dans le voisinage du Canada, mais pas en quantité suffisante pour assurer une production rentable. Pour ses recherches, M. Bourne utilise des variétés qui proviennent du Japon ou de la côte Atlantique et qui sont mieux adaptées à l'élevage commercial.

Le premier objectif est de mettre au point une technique permettant d'obtenir un grand nombre de rejets viables. En fait, les pétoncles se reproduisent facilement et 50 % des femelles frayent dès que la température et d'autres conditions sont favorables. Une femelle peut produire jusqu'à 100 millions d'œufs à la fois. Cependant, le problème survient environ 48 heures après l'éclosion des œufs, lorsqu'il s'agit de donner aux rejets leur premier repas. « L'œuf de pétoncle est très petit : il ne mesure que 80 microns de diamètre (environ 600 fois plus petit qu'une tête d'épingle

moyenne). Un animal de cette dimension ne peut avoir une grande bouche. »

### Des algues comme aliment

La recherche porte également en bonne partie sur la culture d'algues. Dans le sous-sol de la station de recherches océanographiques surplombant le port de Vancouver, une pièce est réservée à cet effet. M. Bourne, qui produit déjà une variété d'algues que les pétoncles peuvent absorber, poursuit ses recherches pour trouver la combinaison optimale du point de vue nutritif; diverses variétés pourraient être cultivées afin de nourrir les jeunes pétoncles.

On donne les algues aux minuscules pétoncles vivant dans un bassin. Ceux-ci demeurent dans cet endroit jusqu'à ce qu'ils atteignent les dimensions d'un grain de sable. Ils sont alors « implantés » sur des coquilles d'huîtres, des filets ou une ficelle de plastique suspendue dans l'eau. Lorsqu'ils ont atteint les dimensions d'une pièce de cinq cents, les jeunes pétoncles sont transférés dans leur habitat permanent. Tout comme pour les huîtres, on attache les jeunes pétoncles à une corde ou à une perche que l'on suspend dans l'eau. Là, on les laisse grossir pendant quatre ou cinq ans avant de les récolter.

## La Laurentienne aux États-Unis

Le groupe financier québécois La Laurentienne a décidé de progresser sur le marché américain en inscrivant les actions de sa filiale aux États-Unis, la Laurentian Capital Corp., à la Bourse de New York.

Après avoir lancé deux filiales à son nom en Grande-Bretagne, Laurentian Financial Services et Laurentian Investment Management Inc., le Groupe La Laurentienne a annoncé que pour continuer à pénétrer le secteur américain des services financiers, en particulier de l'assurance-vie, il utiliserait la Laurentian Capital Corp., créée à partir de la compagnie Southland Capital. La nouvelle société contrôle diverses filiales œuvrant dans l'immobilier, le placement et l'investissement financier, ainsi que dans l'assurance. La Laurentian Capital Corp. s'apprêtait dernièrement à faire l'acquisition de la Prairie States Life Company, compagnie d'assurance du Dakota du Sud.

Le Groupe La Laurentienne contrôle 32 compagnies, principalement au Canada, aux États-Unis et en Grande-Bretagne. En été 1984, ses actifs s'élevaient à 3,3 milliards de dollars et le total des institutions financières qu'elle possède est évalué à 9,5 milliards de dollars. Depuis dix ans, les actifs de La Laurentienne ont connu une augmentation de 3 200 %.

## Exquise féminité dans une coupe de main de maître

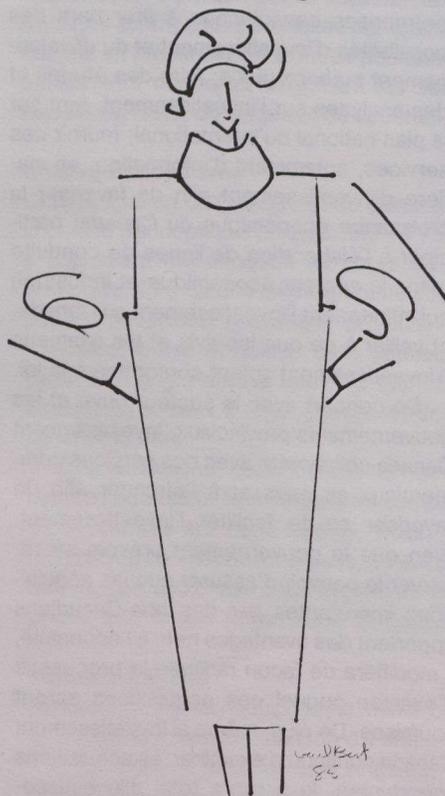
Une exquise féminité, un calme reposant dans les formes subtiles et le choix des couleurs, la richesse des tissus et une coupe de main de maître sont les caractéristiques de chacune des pièces de la collection de Paddy Mann.

Cette dessinatrice de mode de Pakenham (Ontario) a présenté ses créations lors d'un déjeuner-mode à Ottawa, en décembre dernier. Il s'agissait d'une vingtaine d'ensembles robes et manteaux, de jaquettes et de pantalons, de jupes et de chandails et d'autant de bérets et de chapeaux. Quelques tenues de soirée y étaient aussi proposées.

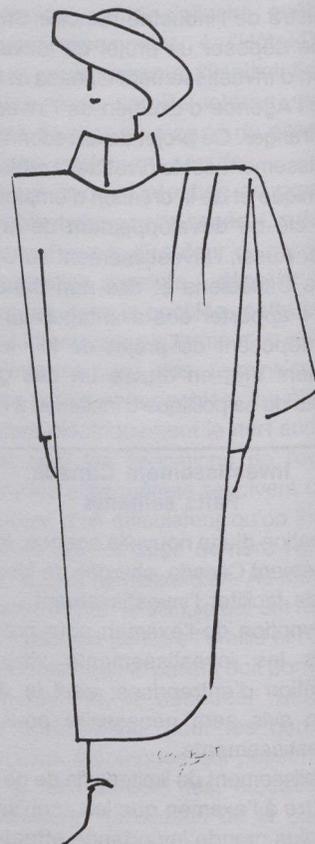
Pour la fin de semaine, Paddy suggère un chaud manteau long en laine blanche, ample et confortable, avec un col droit et haut, sur pantalon à plis de même tissu, avec béret et écharpe de laine. Un autre ensemble de fin de semaine comprend une longue jaquette de coton chaudement doublée, de ton rose saumon avec pantalon de même teinte et chandail à col roulé de ton vert lime.

### Les manteaux

Un manteau droit en lainage finement bouclé, avec des bords arrondis un empiècement dont l'encolure encercle un col droit qui retombe en pan flottant dans le dos, sur l'épaule gauche, s'accompagne d'un cha-



*Jolie robe en gabardine de laine jaune lustré. Droite et amincissante, elle est élégante dans sa simplicité.*



*Manteau en lainage finement bouclé à bords arrondis dont le col droit retombe en pan flottant dans le dos, sur l'épaule gauche. Ce manteau de style unique est accompagné d'un chapeau mongol de même lainage.*

peau de même lainage. Un autre manteau de lainage noir, ligne « A », aux manches larges plissées à l'épaule sous un empiècement en « V » à l'encolure et à col droit, est agrémenté d'un grand béret de velours noir.

Un troisième manteau de tweed mauve est porté sur un pantalon jodhpurs de tweed de même ton et une blouse en soie magenta à col roulé. Le béret est aussi de tweed. Un dernier manteau, de couleur bleu marine et à chevrons, est porté sur un pantalon jodhpurs en lainage bleu pervenche et une blouse en soie magenta.

### Les ensembles

Un chandail en tricot de grosse laine pelucheuse noire orné d'un motif de feuilles en laine grise est porté sur une blouse en soie à motif pied-de-poule, avec un pantalon jodhpurs en lainage noir, et un béret rouge. Un autre ensemble pervenche comprend une blouse à col roulé ayant un pli creux au dos, sur une jupe taillée dans le biais, et un large obi réversible assorti à un béret de velours noir. Un gros chandail en tricot de

(suite à la page 8)

## Anne Hébert reçoit la médaille de l'Académie canadienne-française

« Écrire, c'est tenter de faire jaillir au grand jour ce qui est caché depuis les sources les plus lointaines. La ferveur ne suffit pas, il faut une patience quotidienne, du silence, de l'espoir afin que surgisse la joie de la parole. »

Voilà en substance le message que livrait l'écrivain Anne Hébert en recevant la médaille de l'Académie canadienne-

française qui consacrait ainsi l'ensemble de son œuvre littéraire.

Au lieu d'un discours en bonne et due forme, l'auteur de *Kamouraska*, du *Tombeau des rois* et de tant d'autres ouvrages qui lui ont valu de nombreux prix littéraires ici et en France, et par conséquent la notoriété dans le monde des lettres, avait choisi de



Anne Hébert

## La valse des atours, une exposition de photographies d'archives

La collection nationale de photographies des Archives publiques du Canada présente jusqu'au 3 mars, dans le cadre de la série « Aperçu », une exposition intitulée *La valse des atours*.

Que ce soit à l'occasion d'un bal costumé ou simplement pour le plaisir, les personnages que l'on y retrouve sont vêtus de leurs plus beaux atours et figurent sur des photographies de famille, dans les documents de la presse et du gouvernement et les négatifs des studios commerciaux conservés à la Collection nationale de photographies.

Les 28 photographies en noir et blanc soigneusement choisies pour cette exposition datent de 1876 à 1957 et représentent des adultes et des enfants portant costumes et déguisements. Au nombre des personnages connus qui figurent dans cette exposition citons les enfants du gouverneur général lord Minto dans leurs costumes de scène pour la pièce « Babes in the Woods » montée en 1899 et Charlotte

Whitton, la première femme élue maire d'Ottawa, surprise dans son inoubliable costume de canard par le photographe de presse Duncan Cameron, en 1957.



William James Topley, *Mlles P. Lemoine et W. Gormully en costumes*, en janvier 1906.

On doit à William James Topley, photographe d'Ottawa, plusieurs des photographies de l'exposition. Sa collection de négatifs sur plaques de verre, aujourd'hui propriété des Archives publiques, est l'une des plus riches sur le sujet. Un grand nombre de distingués personnages d'Ottawa ont défilé devant l'objectif de son appareil-photo dans les déguisements les plus divers. Certains visiteurs seront peut-être étonnés, en examinant les photographies, de découvrir des visages familiers. C'est une chance inouïe qu'un appareil-photo ait été sur place pour saisir ces événements, précise Theresa Rowat, coordinatrice de l'exposition. Elle ajoute, de plus : « Du théâtre pour enfants aux soirées de bal, des festivals de patinage aux reconstitutions historiques, *La valse des atours* recrée un peu l'atmosphère de l'Halloween. »

remercier ses hôtes en décrivant brièvement sa conception de l'acte d'écriture. « Je ne suis qu'un écrivain qui travaille dans la solitude, » a-t-elle déclaré d'emblée aux invités présents à cette réception. Ceux-ci venaient d'applaudir chaleureusement l'éloge de la lauréate faite fort éloquemment par M. Jean-Pierre Duquette, secrétaire général de l'Académie canadienne-française.

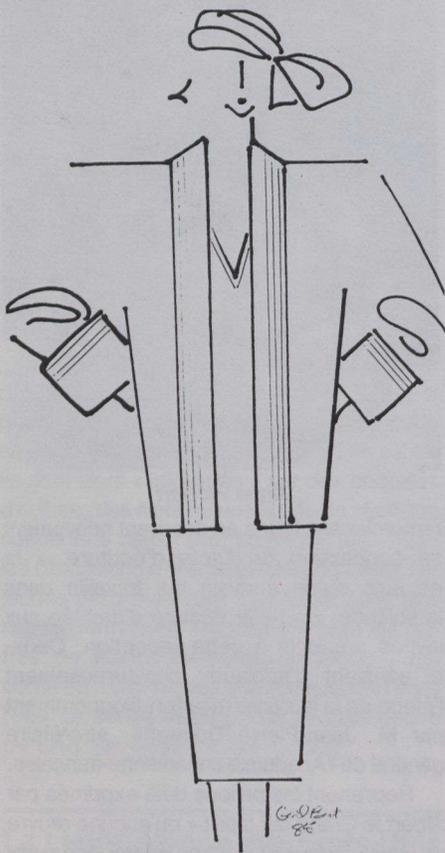
Reprenant les propos déjà exprimés par Albert le Grand qui disait « qu'aucune œuvre de notre littérature ne sait mieux que celle d'Anne Hébert exister par elle-même, en elle-même à cette croisée des chemins où se rencontrent et se reconnaissent les hommes de l'univers », M. Duquette s'est plu à souligner aussi son universalité. « Cette ouverture sur le monde, a-t-il dit, Anne Hébert la tient d'une appartenance totale et non équivoque à la réalité d'ici. (...) Aucune œuvre n'appartient plus que la sienne au paysage littéraire du Québec. » Selon lui, *Le Tombeau des rois*, écrit il y a trente ans, est « le plus grand recueil de poésie québécoise » et il reconnaît dans les personnages de ses romans, de ses nouvelles, de ses contes et de ses pièces de théâtre des modèles d'humanisme universel.

Invité à remettre la médaille de l'Académie à l'écrivain, M. Clément Richard, ministre des Affaires culturelles du Québec, a rappelé à son tour qu'Anne Hébert « provoque le devenir de l'homme » et que son talent prodigieux a été reconnu ici et ailleurs par l'attribution de nombreux prix : David en 1946, France-Québec en 1959, du gouverneur général en 1960, des libraires en 1971, David en 1978 et le prestigieux Fémina en France en 1982 pour son dernier roman *Les Fous de bassan*. La reconnaissance de l'Académie canadienne-française vient maintenant s'ajouter à cette liste déjà impressionnante.



William James Topley, *M. Campbell déguisé en fou du roi au bal masqué donné par lord Dufferin à Ottawa en 1876.*

## Exquise féminité dans une coupe de main de maître (suite de la page 6)



La robe du soir droite en lainage noir avec encolure en V se porte sous une longue jaquette en velours noir garnie de larges bandes de soie noire entourant les manches et l'encolure. Le chapeau est garni d'une large bande formant une boucle sur le côté.

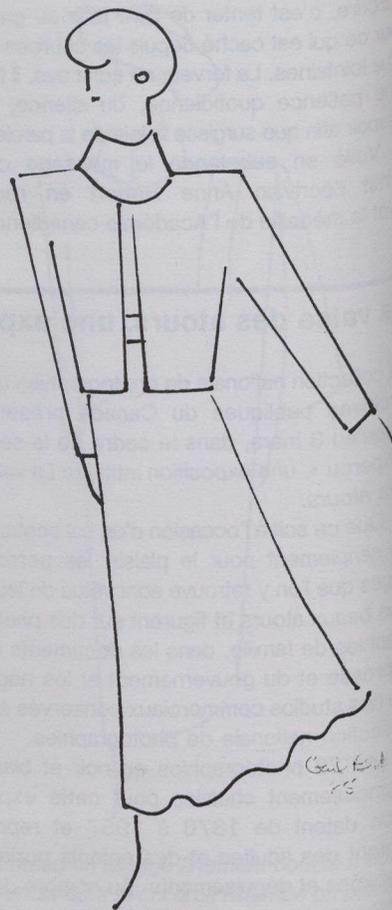
laine vert lime accompagne une jupe de même ton et un chapeau mongol.

L'ensemble le plus remarqué est une veste en laine tissée à la main, à rayures rouges et magenta avec une blouse en soie magenta et une jupe de même ton taillée sur le biais à multiples plis.

### Les tenues de réceptions

Pour les réceptions, Paddy Mann propose une jupe longue en taffetas violet plissée avec une blouse en lamé or et noir. Elle suggère aussi une robe, également en taffetas violet, avec de grosses manches bouffantes plissées de l'épaule jusqu'au coude, accompagnée d'un grand châle enveloppant en soie à motif écossais; ou encore, une longue robe parée sur le côté d'une grosse boucle en satin noir et portée avec un minuscule chapeau noir.

Une robe du soir longue en soie moirée rayée de noir et de violet est portée avec un turban de velours noir. Une jaquette Judo Ghi en velours noir accompagne une robe sans manches style 1920 avec ceinture large autour des hanches. Un chandail noir et argent accentue la sobriété d'une jupe droite en très fin lainage noir. Pour le soir également, une jaquette style queue-de-pie agrémentée une jupe droite en lainage noir. Finalement, une blouse, genre T-Shirt en lamé noir et or, accompagne une jupe taillée dans le biais parée d'un large obi en lamé noir et or; le tout est complété par un chapeau en velours et lamé noirs.



Veste en laine tissée à la main, rayée rouge et magenta avec blouse en soie magenta, col montant et jupe de même ton taillée dans le biais.

## Année internationale de la jeunesse

Les Nations unies ont proclamé que 1985 serait l'Année internationale de la Jeunesse. L'ONU entend ainsi faire prendre conscience des problèmes rencontrés par les jeunes et encourager l'application de solutions qui favorisent leur participation au développement et à la paix.

« En proclamant 1985 l'Année internationale de la jeunesse, les Nations unies invitent tous les niveaux de gouvernement à tenir compte des préoccupations et des aspirations des jeunes lorsqu'ils élaborent des lignes de conduite et des programmes qui s'adressent directement ou indirectement à eux », a déclaré le juge René Marin, président du Conseil d'administration de la Société canadienne des postes.

L'émission d'un timbre, le 8 février 1985, vient marquer cet événement. Dessiné par le concepteur montréalais, François Dallaire, ce timbre représente un cœur vert et une flèche

jaune en tubes au néon, illustrant ainsi l'esprit positif et pacifique qui anime les jeunes.

Au Canada, les 4,5 millions de jeunes sont encouragés à contribuer activement au processus de décision qui existe dans les trois niveaux de gouvernement et à découvrir de nouvelles possibilités qui répondent à leurs préoccupations. La nature des programmes mis en place va des compétitions sportives pour les jeunes handicapés à un plan de reboisement à l'échelle nationale.



L'Office canadien du blé a conclu avec l'Égypte un contrat pour la livraison de 500 000 tonnes de blé cette année (à peu près la même quantité que l'an dernier). La commande est évaluée à environ 125 000 tonnes de blé qui quittent Vancouver à destination de l'Égypte en février.

Hebdo Canada est publié par la Direction générale des affaires culturelles et de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada

ISSN 0384-2304